



Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le



ID : 003-210301388-20250602-BS2025COMMUNE-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-cinq**
Le Deux Juin à 19 heures 00

Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.
Mme AUBIN. M. GANTHER. M. BODIN. Mme JEUNE. Mme MINARD
de CHABANNES. Mme PÉRICHON. M. HUSSON. M. BOUTONNAT.
Mme MOUILLÈRE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Monsieur ROUSSILHE, pouvoir à Monsieur GANTHER,
Madame COLLANGE, pouvoir à Madame SAVEY,
Monsieur TALABARD, pouvoir à Monsieur BOUCHET.

Absents :

Madame VAZ,
Monsieur MARTIN.

Madame Émilie MOUILLÈRE a été élue Secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les propositions d'inscriptions budgétaires pour
l'année 2025 présentées par Monsieur le Maire pour le budget principal
de la Commune de Lapalisse,

Sur avis favorable de la Commission des Finances réunie le mardi
13 mai 2025,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le budget supplémentaire pour l'exercice 2025 pour
le budget principal Commune de LAPALISSE qui s'équilibre en dépenses
et en recettes, y compris les reports et les restes à réaliser, de la façon
suivante :

- en section de fonctionnement : **3 365 000 €**
- en section d'investissement : **2 347 000 €**

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an
que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le **23 JUIN 2025**

Publié ou Notifié
le : **- 3 JUIN 2025**

Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

